

Compte rendu intégral des délibérations du Conseil Municipal De la Commune de VERNOUX-EN-VIVARAIS

- - - - -

Séance du 10 mars 2016

Nombre de membres :		Date de la convocation	: 02 mars 2016
- du Conseil Municipal	: 19	Date d'affichage	: 02 mars 2016
- en exercice	: 19		
- qui ont pris part à la délibération	: 17		

Présents : Mesdames Elsa BRUNEL, Raphaël COURTIAL, Anne-Marie DELARBRE, Anne DESBRUS, Martine FINIELS, Iris PONS, Marie-Josèphe REYNAUD, Isabelle SALLES, Bernadette TRAVERSIER, Messieurs Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET, Pascal FUOCO, Jean-Pierre MAISONNIAC.

Procuration de :

- Madame Danielle SAGNES à Madame Bernadette TRAVERSIER
- Monsieur Olivier CHASTAGNARET à Madame Martine FINIELS
- Monsieur Gilbert GREVE à Monsieur Marcel FRECHET
- Monsieur Franck de PIERREFEU à Monsieur Jean-Pierre MAISONNIAC

Absents :

- Monsieur Gérard GOULLEY
- Monsieur Gérard NONY

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie DELARBRE

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame le Maire ouvre la séance.

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne en qualité de secrétaire de séance, Madame Anne-Marie DELARBRE.

2. Débat d'Orientation Budgétaire

Monsieur Jean-Pierre MAISONNIAC signale l'impossibilité d'imprimer le document (format A3).

En application de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à débattre sur les orientations budgétaires définissant les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif de 2016.

Les membres du Conseil sont informés sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité. Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale. A cette occasion, sont notamment définies sa politique d'investissement et sa stratégie financière.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Yohan BLANCHARD, adjoint aux finances. Monsieur Yohan BLANCHARD présente le budget primitif 2016, et ouvre le Débat d'Orientations Budgétaires 2016.

Madame le Maire souligne l'effort de tous et réorganisation des services ce qui permet d'être sur un résultat excellent. Monsieur Jean-Pierre MAISSONNIAC indique que nous avons eu de la chance.

Point N°3 : Charges de fonctionnement

Madame le Maire indique :

Taux d'évolution de 1% sur charge générale.

- Charge de personnel : mise à disposition d'un personnel Com-Com, chargée de la mission Tepos sur nos charges actuellement, passera sur investissement. Ses fonctions : recherche de financement, accompagne les Communes dans leurs projets.

Coût de la mise en disposition :

- 80 % pour la Commune
- 20 % pour la Communauté de Communes du Pays de Vernoux

CIAS :

Analyse poussée du compte administratif et du budget prévisionnel.

Déficit structurel 40 à 50 000 € connu, mais peut aller de 100 à 160 000,00 €.

La Communauté de Communes en complément de la dotation de 140.000€, a majoré 20.000 € dans l'exercice 2015 auquel ont été rajouté 50.000 € en fin d'année 2015. Soit un total de 210.000€ dans cette année-là. Il ne sera pas possible de modifier le champ d'intervention du CIAS et on peut évaluer un déficit structurel qui sera compensé par les Communes.

Chaque Communes doit prévoir une provision pour équilibrer les comptes au titre de l'exercice 2016.

Pour Vernoux : estimation de 50.000,00 €.

Point n°4 : Recette de fonctionnement

Madame le Maire rappelle qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux des produits fonciers.

Monsieur Jean-Pierre MAISONNIAC indique qu'il y a une augmentation du produit entre 2011 et 2015 la taxe d'habitation 25% et 15% sur la taxe foncière, ne correspond pas à l'augmentation du coût de la vie.

Point n°5 : Investissement 2016

Sur le tableau investissement, remplacer achat de terrain par réservation foncière.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2016.

Fin de séance 21h50.